

À vos côtés pour vos démarches administratives :

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

& PASSEPORT : La Mairie de Maxéville ne délivre plus de carte nationale d'identité ni de passeport mais transmet le formulaire à compléter ainsi que la liste des pièces administratives à fournir.

RECONNAISSANCE ANTICIPÉE : Présenter les deux pièces d'identité des parents + justificatif de domicile de - de 3 mois.

DÉCLARATION DE NAISSANCE : Présenter le livret de famille, le certificat de naissance et la copie de l'acte de reconnaissance anticipée. *L'enfant doit être déclaré dans les 5 jours après l'accouchement.*

ATTESTATION D'ACCUEIL : Hébergeant : Présenter CNI ou carte de séjour en cours de validité, justificatif de domicile de - 3 mois et 3 derniers bulletins de salaire. (Propriétaire : acte de propriété ou dernière taxe foncière. Locataire : bail locatif ou dernière taxe d'habitation.) Hébergé : nom, prénom(s), date et lieu de naissance, adresse, lieu de parenté avec le demandeur, durée du séjour et photocopie du passeport. *>> Joindre un timbre fiscal à 30 €.*

COPIE D'ACTES :

De naissance : Indiquer date de naissance, noms, prénoms et filiation, CNI, et livret de famille.

De mariage : Indiquer date de mariage, nom(s), prénom(s) et filiation de chacun des époux, et CNI.

De décès : Indiquer la date du décès, nom et prénom(s) du défunt et du demandeur.

>> Joindre une enveloppe timbrée.

DÉCLARATION DE DÉCÈS : Présenter le certificat médical de décès, livret de famille, acte de naissance du défunt.

CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ : Présenter le livret de famille, l'acte de décès et les coordonnées des héritiers.

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES :

Présenter une CNI ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile de - de 3 mois. Pour les membres de l'UE : inscription valable pour les scrutins européens et municipaux. *>> Inscription sur les listes électorales 6 semaines avant un scrutin. Avoir 18 ans et la nationalité française ou européenne.*

MARIAGE : Présenter un acte de naissance de - 3 mois, un justificatif de domicile pour les deux futurs époux, une pièce d'identité, un certificat du notaire si contrat de mariage et renseignements et pièce d'identité des témoins (*noms-prénoms-professions-domicile*) qui doivent être majeurs. Les personnes de nationalité étrangère sont invitées à se renseigner sur les pièces nécessaires supplémentaires. Dépôt du dossier sur RDV en présence des 2 futurs époux. *>> Dossier à retirer au minimum 2 mois avant la date désirée.*

PACS : Retirer un dossier en mairie. Présenter une pièce d'identité en cours de validité, copie d'acte de naissance de - 3 mois des deux futurs partenaires. Les personnes de nationalité étrangère sont invitées à se renseigner sur les pièces nécessaires supplémentaires. *Dépôt du dossier sur RDV en présence des 2 partenaires.*

BAPTÊME RÉPUBLICAIN :

Présenter livret de famille, CNI ou passeport des parrains et marraines, et justificatif de domicile, acte de naissance de l'enfant. *>> Courrier à adresser au Maire. Certificat de baptême remis au cours de la cérémonie.*

RECENSEMENT MILITAIRE :

Présenter livret de famille, CNI du jeune recensé, justificatif de domicile. *>> Se faire recenser dans les 3 mois après les 16 ans.*

LIVRET DE FAMILLE : Présenter la pièce d'identité et compléter le formulaire fourni.

La Maison du Lien et de la Solidarité - MLS-

La Maison du Lien et de la Solidarité, premier point d'accueil social, propose un service étendu à l'ensemble de la population de la commune, elle facilite et simplifie les démarches par sa proximité, elle concentre en un même lieu des professionnels et des pratiques sociales et médico-sociales.

CET ESPACE ACCUEILLE :

> **le C.C.A.S** avec la création d'une offre complémentaire d'ateliers sociaux (cuisine, gestion budgétaire, énergétique...) qui est géré par un conseil d'administration, présidé par le maire et composé, à part égale, de membres élus par le conseil municipal et de membres de la société civile désignés par le maire. **Deux points d'accueil du CCAS sont à votre service, sur rendez-vous à la MLS 03 83 32 30 00 ou au Relais social-emploi de Champ-le-Boeuf, 2 rue de la Crusnes, 03 83 98 91 92.**

> le service **Logement**,
> le service **Emploi**,
> le service **Santé-handicap**,
> le service **Seniors**,
> le service **Petite Enfance** et son antenne maxévilloise du Réseau d'Assistantes Maternelles (**R.A.M.**).

Cet accueil permet également un travail en collaboration avec les partenaires locaux, notamment le Conseil Départemental, la CAF, la Maison de l'Emploi,... pour répondre aux questions et aux besoins de la population.
MLS : 1 rue de la République 03 83 32 30 00

Seniors & handicap

Être à l'écoute des Seniors, comprendre leurs besoins, répondre à leurs attentes pour leur permettre de rester chez eux le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions de vie : telles sont les missions du Point Accueil Seniors mis à la disposition des maxévillois par la Mairie.

Point Accueil Seniors - 03 83 32 30 00

La Petite Enfance

Le Relais Assistantes Maternelles Relais Petite-Enfance est un lieu :

> d'information sur tous les modes d'accueil du jeune enfant (*halte-garderie, multi-accueil, assistantes maternelles...*)
> d'information et d'accompagnement des assistantes maternelles et des parents employeurs
> d'animations pour les enfants et leurs assistantes maternelles
> d'informations et de formations pour les professionnels de l'accueil à domicile

Possibilité de prendre RDV sur place à la Maison du Lien et de la Solidarité, 1 rue de la République à Maxéville.
Service Petite-Enfance :
03.83.32.30.00
ram@mairie-maxeville.fr

Le programme des activités du RAM est disponible dans toutes les structures municipales et en téléchargement sur le site : www.maxeville.fr

Les Écoles

Sept écoles sont réparties sur le territoire de Maxéville : quatre écoles maternelles et trois écoles élémentaires.

> École maternelle André Vautrin, 32 rue du 15 septembre 1944 : **03 83 35 40 70**
> École maternelle Moselly, Les Aulnes : **03 83 97 11 75**
> École maternelle Saint-Exupéry, 5 rue de la Chiers Champ-le-Boeuf : **03 83 98 71 62**
> École maternelle Jules Romains, rue du Brénon Champ-le-Boeuf : **03 83 96 32 76**
> École élémentaire André Vautrin, 2 rue Courbet : **03 83 35 32 14**
> École élémentaire Jules Romains, rue du Brénon, Champ-le-Boeuf : **03 83 96 30 54**
> École élémentaire Saint-Exupéry, 5 rue de la Chiers, Champ-le-Boeuf : **03 83 96 13 72**

Pour tout renseignement concernant la restauration, l'accueil périscolaire, ou encore les Nouvelles Activités Périscolaire : **Pôle éducatif : 03 83 32 30 00**
periscolaire@mairie-maxeville.fr

Une ville en vert

Collecte des emballages recyclables **le jeudi** (*poubelle à sortir la veille au soir*); collecte des déchets ménagers **le vendredi** (*poubelle à sortir la veille au soir*). Vous pourrez récupérer vos écosacs à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable (MHDD). Après inscription dans leurs locaux, vous pourrez bénéficier d'une distribution à domicile une fois par an. Demandez votre carte d'accès aux déchetteries de la métropole du Grand Nancy sur : **www.grandnancy.eu** ou à la **Maison de l'Habitat et du Développement Durable, 22-24 viaduc Kennedy à Nancy. 03.54.50.20.40**

La ville dispose de nombreuses aires de jeux, pour accueillir petits et grands, dans un moment de détente et de convivialité. **Plus d'infos: maxeville.fr > Mon quotidien > Environnement > Aires de jeux.** Vous pouvez également profiter des deux parcs de la ville : le parc de la Mairie sur le quartier centre et le Parc Léo Lagrange sur le quartier Champ-le-Boeuf.

Le Saviez-vous ?

L'engagement de la ville de Maxéville pour la préservation et l'amélioration de la qualité des eaux et de la biodiversité lui a permis d'obtenir le label 3 libellules : la plus haute Distinction de Commune nature Grand Est ! Ce niveau correspond à la suppression complète des pesticides sur l'espace public, à la sensibilisation auprès des autres gestionnaires d'espaces de son territoire et à l'initiation d'une démarche de préservation de la biodiversité et de restauration des milieux aquatiques.

tout
savoir
sur

Maxéville

ville de
Maxéville



démarches | contacts | quartiers | infos

Maxéville est une ville très agréable à vivre. Proche du centre de Nancy, elle offre la possibilité de cultiver son "bout de jardin" à deux pas du centre urbain; de se rencontrer et participer à un grand nombre de manifestations ou encore de se balader à travers bois.

Je suis heureux de vous proposer ce guide pratique qui est une invitation à découvrir Maxéville. Cet outil de proximité va vous permettre de prendre contact avec l'interlocuteur dont vous avez besoin pour organiser votre vie dans notre ville. D'autres outils existent comme le site internet de la commune : www.maxeville.fr ou encore nos réseaux sociaux. N'hésitez pas à les suivre !

Notre ville bouge, innove et vit, bienvenue !



Christophe Choserot,
Maire de Maxéville

Une ville qui bouge

De nombreuses manifestations sont organisées toute l'année : la fête des fraises, le défilé des lanternes, la fête du jeu, le festival Rock'N Bock, le festival Mich-tô, ou encore les festivités de la Saint-Nicolas en fin d'année. De plus, le dynamisme des associations sur son territoire contribue à la valorisation et au rayonnement de Maxéville, et également au bien-être des habitants.

Médiathèque & Ludothèques

Maxéville possède une ludothèque quartier Centre et une autre quartier Champ-le-Bœuf. De nombreuses animations, en plus de prêts de jeux, sont proposées toute l'année ! **Centre : 2 ave. Patton - 03 83 30 28 52. CLB: C.I.L.M 19 rue de la Meuse - 03 83 56 54 28.** La Médiathèque des Brasseries, gratuite pour les maxévillois, est partenaire du réseau Co-libris et propose également des animations variées tout au long de l'année. **Médiathèque des Brasseries 33, rue des brasseries - 03 54 40 34 73 mediatheque@mairie-maxeville.fr**

Le Marché des Producteurs

Chaque jeudi de 16h à 19h sur le site des Brasseries. Au-delà de vous donner la garantie de trouver des produits locaux venus tout droit de la ferme ou de l'atelier de l'artisan et de découvrir la richesse et la diversité du terroir lorrain, le marché de producteurs de Maxéville est un véritable lieu de convivialité et d'échanges. De mai à septembre, profitez des rendez-vous musicaux du marché où sont mis à votre disposition barbecue, tables et autres bancs.

Le Site des Brasseries

Créées en 1898 de la fusion de la Brasserie Betting et de la Brasserie Viennoise, les Grandes Brasseries Réunies de Maxéville sont restées dans l'histoire de la brasserie française comme étant l'une des plus importantes de son époque. Fermées après la seconde Guerre Mondiale, les Grandes Brasseries laisseront place aux Vins de la Craffe qui occuperont le site jusqu'à la fin des années 90. Aujourd'hui, caves, bâtiments et halles, continuent d'évoquer ce passé industriel. Le site des Brasseries accueille un grand nombre d'acteurs variés, associations, entreprises...

Les Sentiers

Pour un usage de déplacement urbain ou pour inviter à la promenade, la Ville de Maxéville maille progressivement son territoire de sentiers. Ces derniers permettront, par un balisage adapté, de découvrir ou de redécouvrir l'histoire de notre passé industriel ou de nous attarder sur le patrimoine naturel (*espaces boisés, jardins, berges...*) qui nous entoure.

LE SENTIER DES CARRIÈRES
Découvrez le patrimoine industriel de la ville en vous baladant sur ce sentier orné de pupitres qui vous permettront de découvrir le travail des ouvriers Solvay, les engins utilisés, la vie des hommes et des femmes qui vivaient au rythme des carrières ou encore le non moins célèbre TP Max et de mieux comprendre le paysage et l'urbanisation de notre territoire qui en a découlé. **Randonnée de 5 km avec 140m de dénivelé positif. Durée : 2h. Point de départ : placette du TP Max. Point haut : terril avec vue imprenable sur la Métropole.**

Présentation de Maxéville

Superficie : 5,63 km²
Population : 9 935 habitants
Maxéville est située au nord ouest de la métropole du Grand Nancy. C'est la porte d'entrée de l'agglomération sur l'axe Luxembourg-Metz-Nancy, traversée par la voie SNCF, le Canal de la Marne au Rhin, et l'autoroute A31.

› Deux forêts sont implantées sur ce territoire : la forêt dite "Songeur" et la forêt dite "du Chêne du Bon Dieu".

Métropole du Grand Nancy :



Maxéville est jumelée avec 2 villes :

› **Poenile Izei**, de la région de Transylvanie située au nord-ouest de la Roumanie à environ 1700 km.

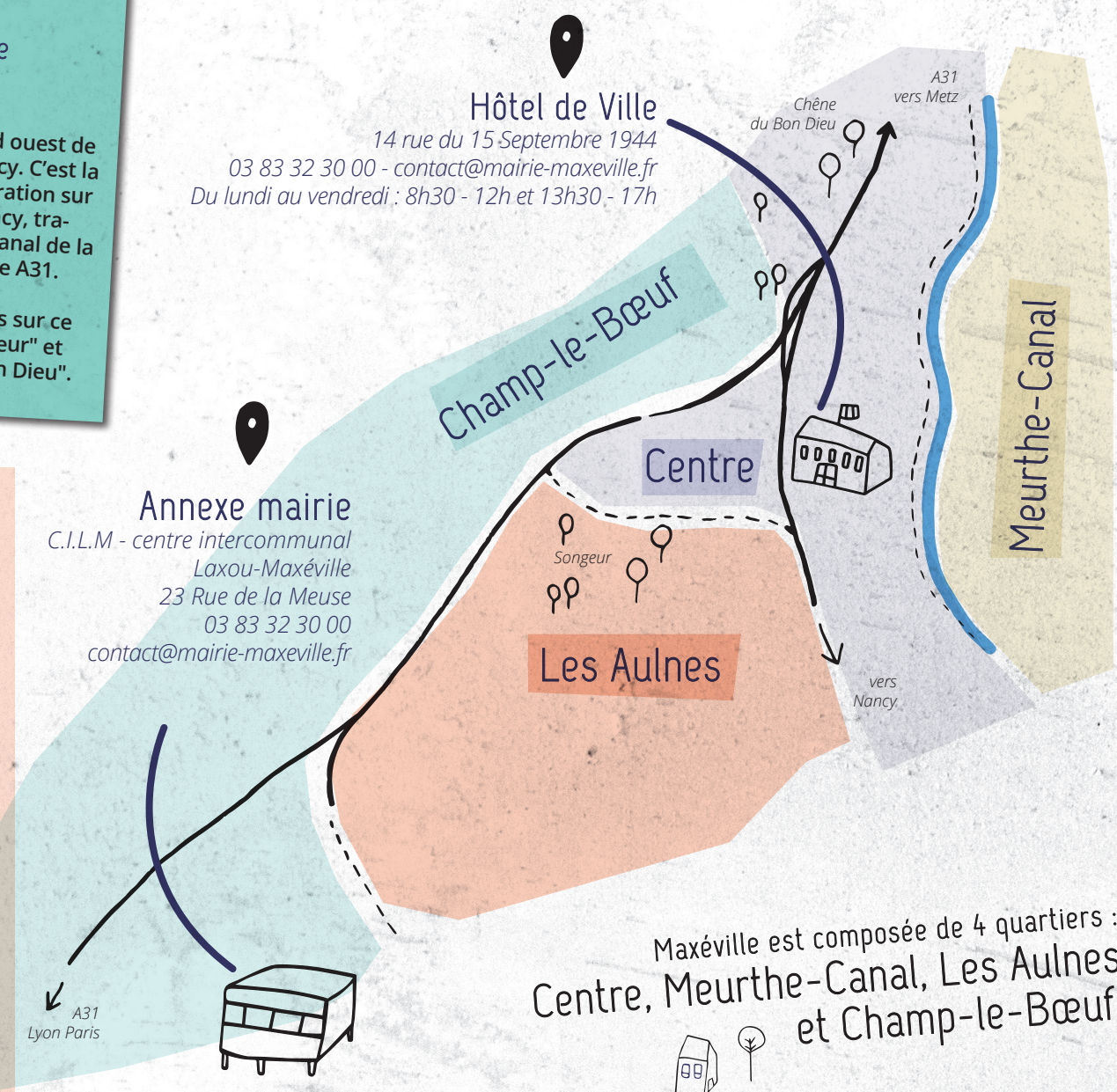
› **Ramstein-Miesenbach** de la région de Rhénanie-Palatinat située au sud-ouest de l'Allemagne à environ 160 km. Depuis 30 ans, le comité de jumelage soutenu par la mairie, vous invite à participer à divers événements autour du jumelage.

Annexe mairie

C.I.L.M - centre intercommunal
Laxou-Maxéville
23 Rue de la Meuse
03 83 32 30 00
contact@mairie-maxeville.fr

Hôtel de Ville

14 rue du 15 Septembre 1944
03 83 32 30 00 - contact@mairie-maxeville.fr
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h



Maxéville est composée de 4 quartiers :
Centre, Meurthe-Canal, Les Aulnes
et Champ-le-Bœuf.

Un plan de la ville détaillé ainsi qu'une carte des sentiers accessibles depuis Maxéville sont disponibles, demandez-les !

Nouveau Maxévillois ?

Chaque année, une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est organisée pour vous permettre de rencontrer vos élus et échanger autour des projets qui vous concernent. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie en vous inscrivant à l'adresse : participation@mairie-maxeville.fr